

SUR QUEL TERRITOIRE?

L'équipe ESA intervient sur les 18 communes de Mont de Marsan Agglomération



CONTACT

ESA du Marsan

326 rue de la Croix-Blanche

40000 Mont de Marsan

Té. : 05 58 03 15 03

contact.esa@cias-montdemarsan-agglo.fr

**Permanences téléphoniques
et horaires d'accueil**

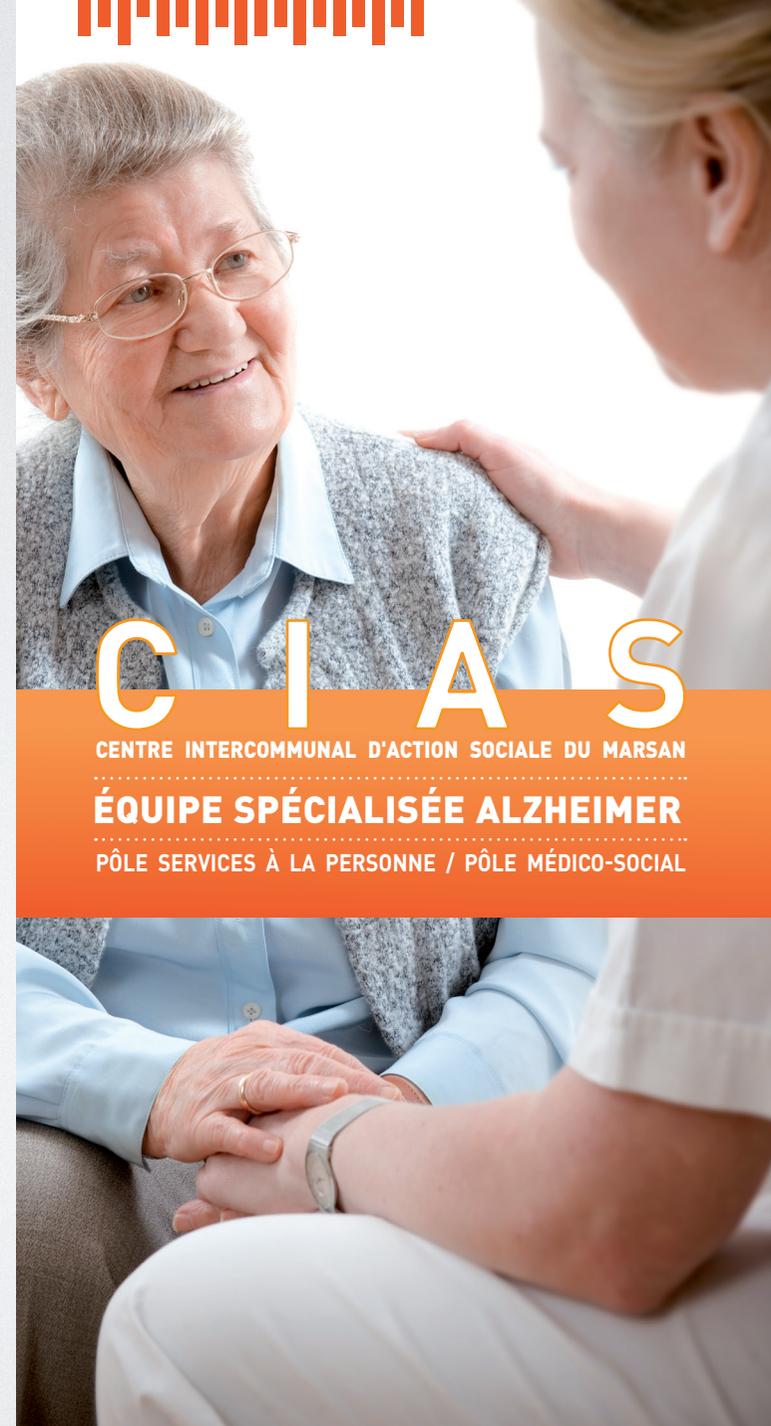
Du lundi au vendredi 8h-17h30



Écoute
Conseil
Aide
Accompagnement
Soutien

> L'ESA à vos côtés

Impression : L.J Print Mont de Marsan • Crédits photo : Miniam Dörr - Fotolia.com et Alexander Rath - Shutterstock



C I A S

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARSAN

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER

PÔLE SERVICES À LA PERSONNE / PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale par l'intermédiaire de son service de soins infirmier à domicile (SSIAD) met à votre disposition son équipe spécialisée Alzheimer (ESA)

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DIPLÔMÉS

- + un psychomotricien
- + un infirmier coordonnateur
- + une ergothérapeute
- + deux aides soignant(e)s spécialisé(e)s (ASG)
- + une secrétaire



L'ESA, POUR QUI?

Pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, dont les troubles modérés de la mémoire perturbent la vie quotidienne

L'ESA, COMMENT?

Pour bénéficier du service, une prescription médicale est obligatoire. Elle doit mentionner le nombre de séances (15/an au maximum)

L'ESA, POUR QUOI?

Les objectifs des séances peuvent être :

- + Maintenir les capacités à effectuer certains actes de la vie courante
- + Entretenir la communication
- + Conserver une vie sociale
- + Soutenir les aidants en les conseillant
- + Aider à mieux adapter le milieu de vie
- + Accompagner dans la mise en place d'aides au domicile

En s'appuyant sur les capacités de la personne aidée, le personnel qualifié mettra en place les actions nécessaires pour atteindre le(s) objectif(s) fixé(s) lors du premier bilan

EXEMPLES DE PRESTATIONS

- + Aider la personne à s'habiller seule à nouveau
- + Utiliser un calendrier, des images, des étiquettes pour conserver des repères et limiter les oublis
- + Accompagner la personne pour confectionner un repas

QUEL COÛT?

Le coût des séances est entièrement pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie

ET APRÈS?

À l'issue des séances prescrites, un relais sera mis en place si nécessaire avec le service le plus adapté

